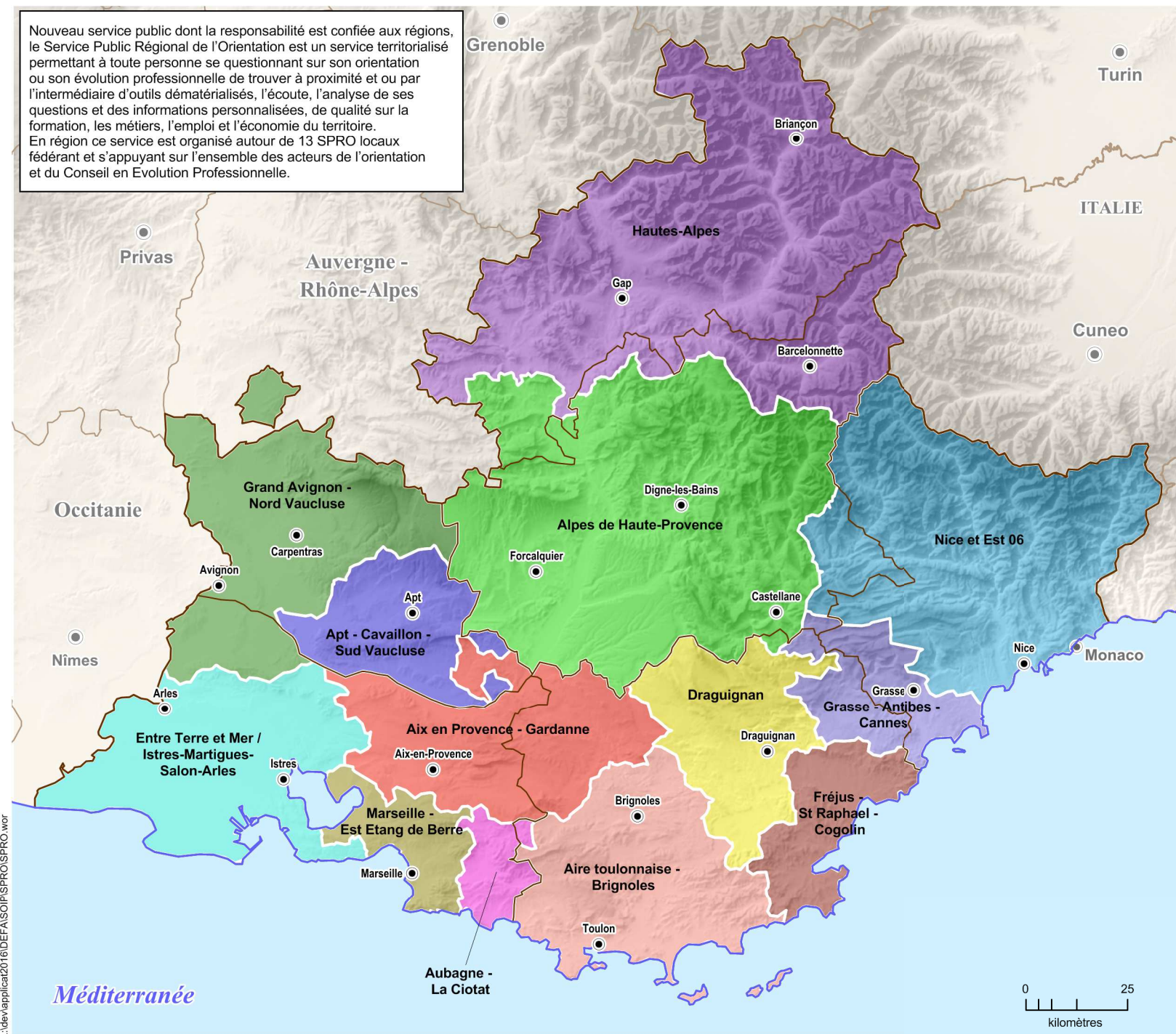


Nouveau service public dont la responsabilité est confiée aux régions, le Service Public Régional de l'Orientation est un service territorialisé permettant à toute personne se questionnant sur son orientation ou son évolution professionnelle de trouver à proximité et ou par l'intermédiaire d'outils dématérialisés, l'écoute, l'analyse de ses questions et des informations personnalisées, de qualité sur la formation, les métiers, l'emploi et l'économie du territoire. En région ce service est organisé autour de 13 SPRO locaux fédérant et s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de l'orientation et du Conseil en Evolution Professionnelle.



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

Répartition géographique :

- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Nice et Est 06
- Grasse - Antibes - Cannes
- Marseille - Est Etang de Berre
- Aix en Provence - Gardanne
- Aubagne - La Ciotat
- Entre Terre et Mer / Istres-Martigues-Salon-Arles
- Aire toulonnaise - Brignoles
- Fréjus - St Raphael - Cogolin
- Draguignan
- Grand Avignon et Nord Vaucluse
- Apt - Cavaillon - Sud Vaucluse

Limites administratives :

- Chef-lieu de département ou d'arrondissement
- Limite de région
- Limite de département

Sources :
DEFA-SOIP
Fond GEOFLA® MNT® - © IGN